

le cinq du mois de janvier de l'anné mil
 sept cent soixante quatre est né, et le meme
 jour fut baptisé par moy curé soussigné therese
joseph decobert fille legitime de jean baptiste
 et d'anne therese molon le parrain a été
 daniel calame de la paroisse d'halines, et la
 maraine marie joseph genequin femme a
 guillaume dominique decamps marchand a st : omer
 qui ont signés et avec moy le jour, mois, et an
 que dessus ayant declarés j'ay écrit de ce
 interpellés
 daniel calame marie josephe
 jenequen A. f. b. Kindt pretre

B.1764.1.5

le cinq du mois de janvier de l'anné mil
 sept cent soixante quatre est né, et le meme
 jour fut baptisé par moy curé soussigné therese
joseph decobert fille legitime de jean baptiste
 et d'anne therese molon, le parrain a été
 daniel calame de la paroisse d'halines, et la
 maraine marie joseph genequin femme a
 guillaume dominique decamps marchand a st : omer
 qui ont signés cet avec moy le jour, mois, et an
 que dessus ayant declarés écrire de ce
 interpellés

daniel calame marie josephe
 jenequen A. f. b. Kindt pretre